



Comité Social et Economique Orange Corsica

Demande de participation au Permis Chasse/Pêche.

Peuvent bénéficier de cette prestation :

Les Ouvrant droit : fonctionnaire, CDI, CDD, apprentis, stagiaires en activité sur le bassin d'emploi corse, ayant droit : leur conjoint, concubin, partenaire (justificatif ou déclaration sur l'honneur à fournir), Pacs, enfant jusqu'à 25 ans fiscalement à charge (justificatif à fournir).

L'ouvrant droit doit être toujours sous contrat lors de la délivrance de la prestation.

ATTENTION : CETTE AIDE FAISANT PARTIE DU GUICHET SPORT, VOUS NE POUVEZ PAS CUMULER LES DEUX PRESTATIONS ET DEVEZ DONC FAIRE LE CHOIX ENTRE LE GUICHET SPORT CLASSIQUE OU LA PARTICIPATION AU PERMIS DE CHASSE.

L'aide est accordée une seule fois par pratiquant et par année civile. Son montant correspond à 49 % du prix du permis de chasse, dans la limite de 100 euros.

Procédure :

Vous devez remplir le formulaire, l'imprimer et le retourner à votre CSE avant le 31 décembre de l'année civile en cours.

Pièces obligatoires :

- Une copie du permis de chasse ou pêche validé.
- Une attestation datée de paiement du permis de chasse ou pêche concerné, par le magasin qui vous l'a délivré.

Demande pour le permis de pêche

Demande pour le permis de chasse

FORMULAIRE DE DEMANDE

NOM	PRENOM
SERVICE	IDENTIFIANT
BENEFICIAIRE	LIEN DE PARENTE
DATE	N° DE PERMIS
COORDONNEES DU MAGASIN (ADRESSE ET TELEPHONE)	
PRIX TOTAL	
PARTICIPATION CSE (49%) 100€ MAXI	
PARTICIPATION SALARIE	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	

Formulaire à retourner à : CSE ORANGE CORSICA Site de Furiani 20 294 Bastia Cedex
04.95.55.40.88 Fax : 04.95.37.68.97 smichen.ext@orange.com
Attention, tout dossier incomplet sera renvoyé.